



Panneau solaire Concept habitat

Par **totof01**, le **23/09/2010** à **17:09**

Bonjour à tous j'ai fais installer des panneau solaire par la société concept habitat au mois de juin 2010

j'étais en plein examen et faisant confiance au commerciale je me suis fait avoir en signant le crédit chez SOFEMO (assurances : 25000 euros)

Il m'a certifié qu'il ne fallait pas tenir compte de ce crédit.

Il m'a parlé de 4 mensualité de 250 euros + le crédit d'impôt et ensuite il faut racheter le prêt.

Je vais essayer de racheter ce prêt mais j'ai peur des intérêts. Cela fait quatre mois que la société concept habitat a été payée.

TEG 5.91%

j'ai eu un moment de faiblesse ils en ont profité ils sont là pour vendre l'installation est pas trop mal posée.

Je ne sais pas quoi faire avec ce crédit

cordialement Christophe

Par **CLEMALINE**, le **02/02/2011** à **23:23**

Bonsoir,

Je suis actuellement dans le même cas que vous, auriez-vous des conseils à me donner ?

Comment s'est terminée votre dossier ?

Merci d'avance.

Par **Concept**, le **22/10/2011** à **22:51**

Bonjour, je suis un responsable de la société Concept Habitat voici mon adresse mail concept_habitat@Orange.fr, pour un meilleur suivi de vos dossiers envoyer moi vos réclamations par mail merci.

Par **DUGAST PATRICK**, le **28/02/2012** à **08:24**

Bonjour, je suis en région Nantaise 44, moi concept habitat m'a installé des panneaux photovoltaïques en mai 2011, lors de cette installation l'onduleur a été mal configuré (marque

scheider configuré pour l'Espagne et non la France...) quand j'ai voulu contacter le vendeur de l'agence de Nantes, j'ai eu la désagréable surprise d'apprendre que cette agence de Nantes avait été fermée après avoir " bien écumée la région " Je me suis donc adressé à la maison mère à Limoges, un technicien s'est déplacé pour reconfigurer cet onduleur, j'avais également à cette époque adressé une lettre recommandée signalant cette perte de production importante pendant tout les plus gros mois d'ensoleillement d'autant que Concept Habitat m'avait lors de la vente, garanti un taux de production, évidemment lorsqu'arriva le moment du relevé de production pour la facturation à EDF j'étais loin des prévisions. J'ai donc de nouveau contacté Concept afin qu'ils prennent à leur charge le montant de cette différence de production, documents à l'appui, j'ai contacté la direction par mails, par envois recommandés, essayer de les joindre par téléphone cette direction, à ce jour n'a pas daigné répondre à tout ces appels, je me dirige vers une procédure juridique, sans compter tout les sites sur le net ou je pourrai bien les pourrir !!! alors monsieur le directeur qui a répondu dans le message précédant "ARRETEZ D'ENFUMER LE MONDE "